



## COMPTE RENDU SUR LA SITUATION EN MOSELLE du 26 mars 2020

Audio de 10H00 et de 16H00 (l'exposé du Directeur Départemental a été le même aux chefs de service et aux organisations syndicales):

### 1) Situation des agents :

- 27 cas recensés probables, dont 1 confirmé et 1 hospitalisé
  - En Moselle, plus de 500 personnes en hôpital (réanimation), dont 108 en état grave
  - 207 agents ( tâches prioritaires ) et 16 agents (tâches non prioritaires) sont au bureau , soit un peu moins de 19% des effectifs
  - un ajustement des effectifs maximum autorisés a été fait pour chaque service.
- L'objectif est toujours d'avoir le plus d'agents en confinement, et il est demandé par le Directeur Départemental de ne pas dépasser les seuils fixés, sauf exception
- 60 attestations de déplacement ont encore été faites à la demande des chefs de service.
- Au total, 560 attestations ont été délivrés sur les adresse mails personnelles pour faciliter les rotations de personnel et laisser souffler celles et ceux qui sont en première ligne depuis le début
- l'accès WEBMAIL est saturé, et il ne sera pas possible d'habiliter tous les agents DGFIP
  - la prise de RTT est temporairement suspendue mais pas les congés

### 2) Situation des services et du télétravail :

Une FAQ dédiée au SPL est mise à jour régulièrement et adressées aux services concernés

- le recouvrement forcé est toujours suspendu à 100%
  - de plus en plus d'agents passeront en télétravail avec l'arrivée des portables (la dotation prévue est de 110 unités pour le Département de la Moselle)
  - déploiement des portables en cours : 60 machines sont opérationnelles sur les 70.
- La 2° vague (50 unités) sera préparée et livrée sous 2 à 3 semaines ( il faut 3 h pour préparer un PC livré neuf, et la CID57 a un problème de confinement.

La CID54 s'est proposée pour prêter assistance à nos collègues débordés et en effectif réduit)

- les mini PC ne sont pas utilisables avec VPN et ne peuvent donc servir au télétravail
- tous les postes sont ouverts dans le Département, sauf HAYANGE qui a été fermé quelques jours
- toutes les trésoreries qui ont des hôpitaux sont appelées à payer leurs mandats, y compris en l'absence de vérification de service fait ( ex: masques commandés en Chine, paiement à la commande obligatoire ) grâce, en outre, à la levée envisagée de la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables pour ce type de mandats
- ces mêmes trésoreries ne peuvent bien sûr pas fermer, quoiqu'il arrive , et des agents y seront affectés en cas de besoin

### 3) Divers :

LA POSTE ne fonctionne plus que le mercredi jeudi et vendredi, et la "sacoche " courrier est livrée le lundi et le vendredi

- les PME sollicitent de plus en plus la Division de l'Action Economique : 709 demandes en Moselle portant sur un montant total de 12 M d'euros
- un rappel très ferme est fait par la Direction sur la TVA et le PAS : ils doivent être déclarés et payés, mais des entreprises ne déposent pas leur déclaration ou celle-ci est à zéro
- un comité de pilotage va être mis en place en préfecture avec les administrations et les acteurs sociaux
- le Directeur Départemental doit rencontrer le milieu économique la semaine prochaine pour rappeler aux entreprises leurs obligations
- un fonds d'indemnisation de 1 500 € pour les très petites entreprises va être mis en place ( national ) . Les démarches doivent se faire sur [impôts.gouv.fr](http://impôts.gouv.fr)
- les collectivités locales doivent impérativement payer leurs fournisseurs et ne sont pas concernées par les aides et les reports
- actuellement fermés, le Service Départemental de l'Enregistrement et le Service de la Publicité Foncière vont ré-ouvrir le 1er avril prochain, notamment pour traiter les instances et le courrier en retard. Ils ne seront pas accessibles aux notaires, mais ces derniers ont souhaité que les actes de sociétés et les successions soient privilégiés au niveau de nos activités
- la campagne IR devrait débuter et serait allongée, mais pas décalée. Des instructions de la Direction Centrale sont attendues à ce sujet
- il n'y aura pas de jour de carence en cas de maladie
- lors de la conférence des n°1 avec le Ministre et le Directeur Général le mercredi 25 mars, des remerciements chaleureux et appuyés pour tous les agents qui assurent la continuité du service ( environ 40 000 au travail sur place ou télétravail ) ont été donnés.

Une prochaine audioconférence est prévue le jeudi 2 avril avec toutes les organisations syndicales, pour évoquer la situation complète du moment.

**Au même titre que l'ensemble des agents de la DGFIP, la CFTC reste mobilisée  
N'hésitez pas à faire remonter toute difficulté.**

Contact : [cftcdgfip@gmail.com](mailto:cftcdgfip@gmail.com)  
site internet : [www.cftc-dgfip.fr](http://www.cftc-dgfip.fr)

